

# Tri et valorisation des déchets inertes

<p>TERRE VEGETALE de bonne qualité</p>		<p>Sans cailloux ni graviers</p>
<p>BETON armé/ferraillé Et non armé AGGLOS—CAILLOUX Pots en TERRE CUITE</p>		<p>Cailloux sans terre.  La terre cuite peut être déposée dans le bac prévu à cet effet, pour des réutilisations en paillage.</p>
<p>CARRELAGE VAISSELLE FAÏENCE SANITAIRES</p>		<p>Sans plâtre, ni mécanisme sur les sanitaires (plastique, bois, métal)</p>
<p>DEBLAIS en mélange TERRE avec cailloux et pierres</p>		<p>Déchets ne rentrant pas dans les autres catégories.  Les déchets avec du plâtre doivent être déposés dans le caisson plâtre en mélange.</p>
<p>ARDOISES NATURELLES entières ou brisées</p>		<p>Sans crochet Ardoises fibrociment interdites</p>

**Sont interdits : les souches, les briques recouvertes de plâtre, les sceaux et autres déchets non inertes, ainsi que le fibrociment (ardoises / plaques / tubes).**

Demandez conseil au responsable de site ou contactez nous au 02.96.05.55.55.